

SERVICE HYDRAULIQUE ASSAINISSEMENT Présentation des missions

Valérie Vithe

Directrice du service hydraulique assainissement T. <u>05 63 76 05 88</u> M. <u>06 86 68 87 26</u> valerie.vithe@grand-albigeois.fr

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

L'agglomération exerce, <u>en lieu et place de toutes les communes</u> <u>membres</u>, les compétences suivantes :

- l'assainissement collectif
 - traitement collectif des eaux usées
 - depuis le 1er mai 2004
 - collecte et de réseaux structurants
 - <u>depuis le 1er janvier 2010</u>.

On entend par

« réseaux structurants »,

les réseaux dont la réalisation permet de restructurer le dispositif de traitement des eaux usées.

- la gestion des eaux pluviales
 - réseaux , bassins de rétention et de traitement
 - depuis le 1er janvier 2010.
- l'assainissement non collectif
 - pour le contrôle des systèmes individuels en lieu et place des communes

depuis le 1er janvier 2006.

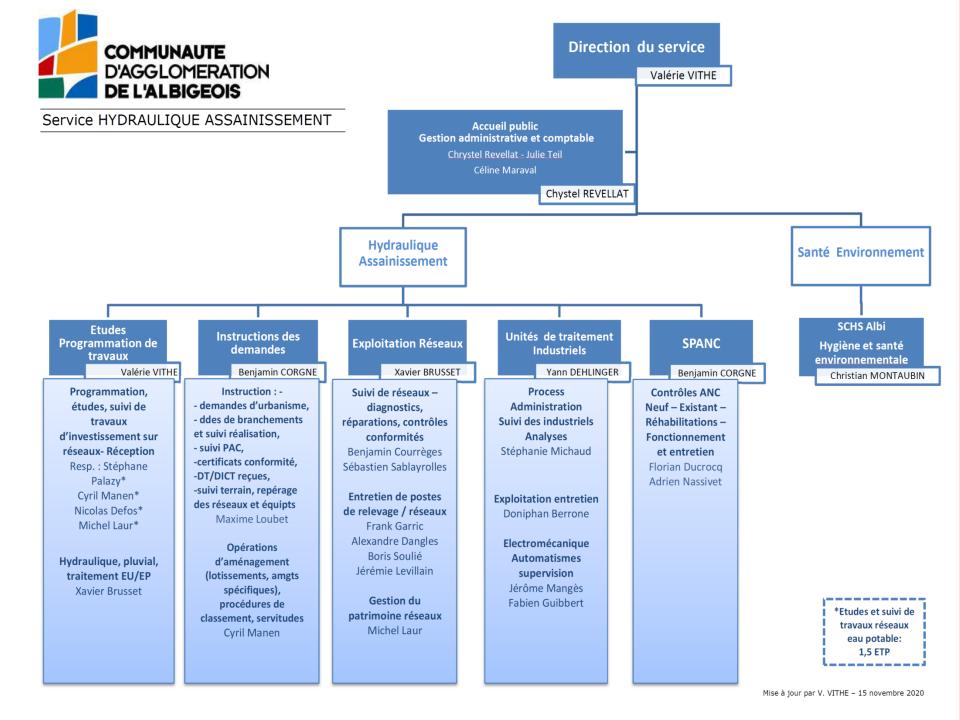
LE PATRIMOINE

- 75 postes de refoulement dont 2 (Albi : Pont neuf et Bondidou) soumis à autocontrôle.
- 16 systèmes d'épuration dont 2 de plus de 2000 EH, d'une capacité globale nominale de traitement de 99 560 EH
- 4995 installations existantes d'assainissement individuel.

- 23,65 km de réseaux structurants d'eaux usées
- 67 km de réseaux de collecte d'eaux usées unitaires
- 374 km de réseaux de collecte d'eaux usées séparatif
- 197 km de réseaux de collecte des eaux pluviales séparatif

MODE DE GESTION

- Le service d'assainissement collectif et non collectif est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC), qui se doit de satisfaire un besoin d'intérêt général. Il est principalement rémunéré par des redevances versées par les usagers.
- o Les 16 communes seront gérées directement depuis le 1^{er} juillet 2010 dans le cadre d'une régie à autonomie financière.



ENJEUX DU SERVICE HYDRAULIQUE ASSAINISSEMENT

→ Schéma directeur d'assainissement :

- Zonage eaux usées collectif/non collectif
- Zonage eaux pluviales et prescriptions en cas d'imperméabilisation supplémentaire

→ Gestion patrimoniale

- Des systèmes d'épuration
- Des réseaux

→ Adaptation au changement climatique et à la transition énergétique

- Gestion alternative des eaux pluviales
- Projets de désimperméabilisation
- Efficience énergétique des équipements : station Albi-Madeleine, postes de relevage,...



SERVICE HYDRAULIQUE ASSAINISSEMENT

Opération de traitement du biogaz produit à la station Albi-Madeleine

ETAPE INITIALE DE DIGESTION

- La station d'épuration Albi-Madeleine a été équipée lors de sa réalisation entre 2008 et 2010 d'un méthaniseur des boues issues du traitement, plus couramment appelé « digesteur ».
- Ce procédé biologique mésophile (fonctionnement à 37°C) permet de réduire le volume de boues produites de 35%
- o L'étape ultime de la dégradation par les bactéries de la matière organique est la production de biogaz composé à 60-65% de méthane.
- Ce dernier est utilisé pour chauffer le digesteur et le surplus de biogaz alimente actuellement un cogénérateur permettant de générer de la chaleur utilisée à la fois pour la chauffe du digesteur et pour produire de l'électricité consommée sur place.

ETAPE INTIALE DE DIGESTION



Zone de digestion (local chaudière - cogénérateur, digesteur, gazomètre)

PROBLÉMATIQUE

- Le cogénérateur en place (susceptible d'être doublé) permettait de valoriser un débit de 550 Nm3/j de biogaz (économie de 11 000 kwh par mois).
- Or, la production du biogaz avait atteint en 2016 1200 Nm3/j ; les
 650 Nm3/j restants étaient brûlés par la torchère.
- Etant donnée cette production optimale atteignant les projections de production à charge nominale alors que la station ne recevait que 65% de la charge maximale de traitement, il convient d'examiner différentes solutions de valorisation du biogaz produit.

PROJET DE VALORISATION DU BIOGAZ

Solution 1:

Cogénération de la totalité du biogaz avec ajout d'un système de cogénération. Le débit global de biogaz à cogénérer serait de 1200 Nm3/j.

Solution 2 :

Transformation du biogaz en biométhane pour injection au réseau, avec chauffage du digesteur au biogaz. Le débit de biogaz valorisé en biométhane serait **de 700** Nm3/j.

La consommation des chaudières pour le chauffage du digesteur serait de 500 Nm3/j de biogaz.

Solution 3 :

Transformation du biogaz en biométhane pour injection au réseau, avec chauffage du digesteur par pompe à chaleur. Le biogaz serait entièrement valorisé en biométhane, soit **1200 Nm3/j**

PROJET DE VALORISATION DU BIOGAZ





FOCUS SUR LES MEMBRANES

PRODEVAL, expert du traitement du biogaz depuis plus de 20 ans, à la fois sur centres d'enfouissement et sur station d'épuration, distribue et installe des équipements adaptés et spécifiques à chaque type de biogaz. Société française basée à Valence, PRODEVAL intervient sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur un réseau de techniciens spécialisés dans le domaine du biogaz.

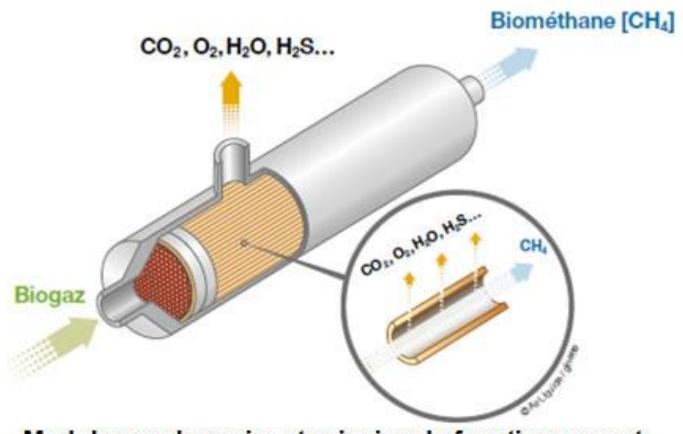
PRODEVAL a développé en partenariat avec la société EVONIK, leader mondial de la fabrication de membranes spécifiques à l'épuration de biogaz, un procédé membranaire éprouvé qui bénéficie du retour d'expérience de plus de 10 ans d'EVONIK dans le domaine de la production de biométhane.

PRODEVAL dispose dès à présent de plus de 20 références en France d'unités de production de biométhane.



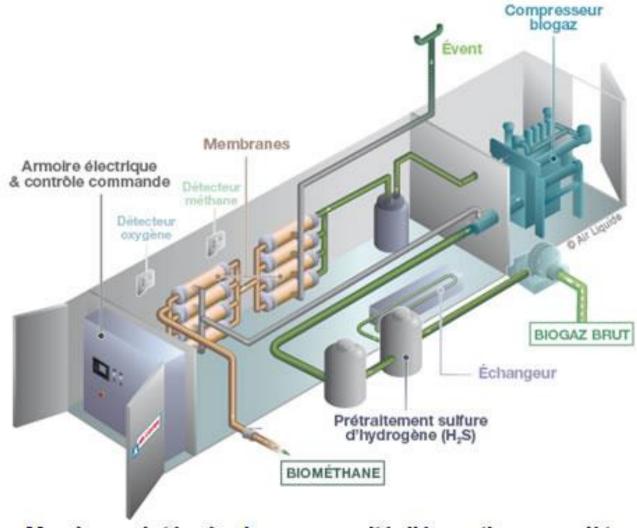


FOCUS SUR LES MEMBRANES

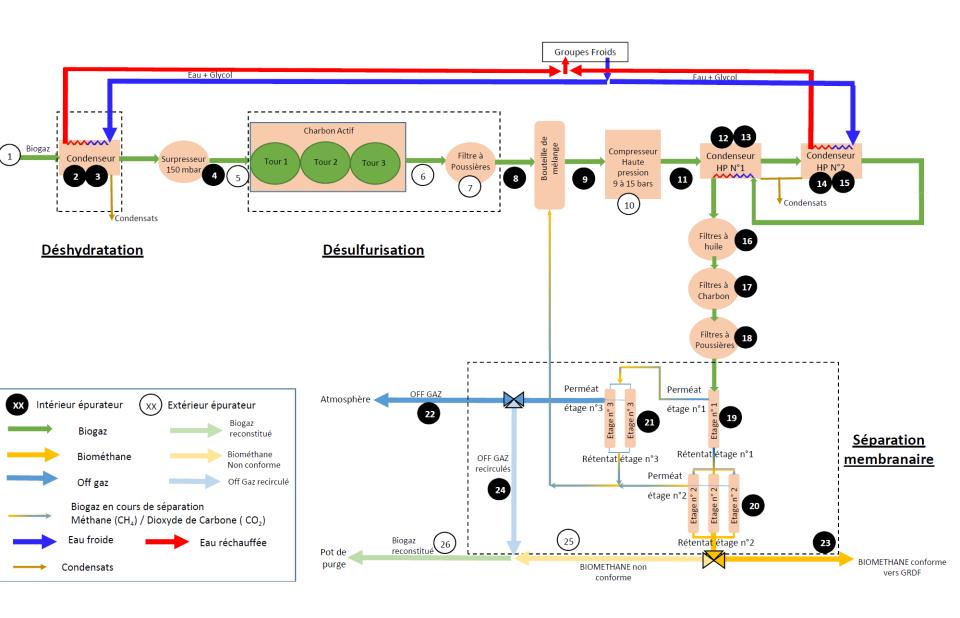


Module membranaire et principe de fonctionnement

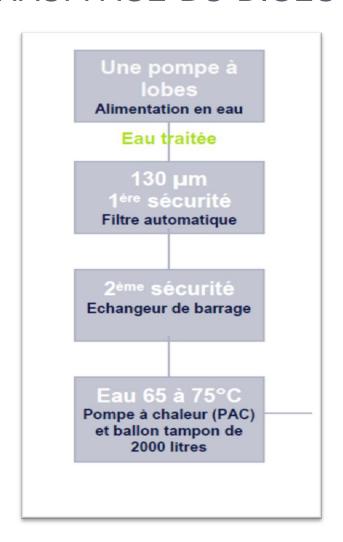
FOCUS SUR LES MEMBRANES

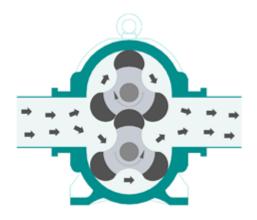


Membrane intégrée dans une unité d'épuration complète

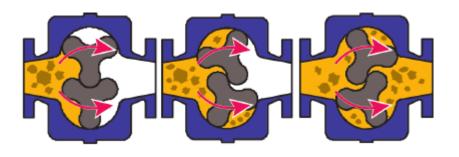


CHAUFFAGE DU DIGESTEUR





Rotation à droite Rotation à gauche



GARANTIES DE TRAITEMENT

• Taux de récupération du CH4 ³ : 99,3%

• Taux annuel de disponibilité ³: 97%

Débit de biogaz accepté de : 1 à 70 Nm3/h

puis 100 Nm3/h (avec évolutivité)

Teneur en CH4 dans les off-gaz : < 0,8 %

ETAPES DE REALISATION

Etape	Qui	Début Durée	
Etude de réservation des droits à injecter 50 nm3/h de biométhane au réseau de distribution	GRDF	Juillet 2016	
Etude de faisabilité d'injection au réseau de distribution de gaz	Best Energie Explorair	Décembre 2016 1,5 mois	
Consultation AMO	Service assainissement	Fin janvier 2017 1 mois et demi	
Notification AMO	Service assainissement	Mi mars 2017	

ETAPES DE REALISATION

Etape	Qui	Début Durée
 Réalisation du DCE pour Consultation de l'entreprise chargée de concevoir et de réaliser l'unité de traitement Consultation société de distribution de gaz pour rachat biogaz Consultation CT/SPS Mise à niveau de l'étude de danger Permis et procédure 	AMO	1er semestre 2017
 Déroulement : Consultation entreprise conception réalisation Consultation société de distribution de gaz pour rachat biogaz 	AMO	2ème semestre 2017
Notification entreprise Choix distributeur	Service assainissement Service assainissement	1 ^{er} semestre 2018
Réalisation chantier Mise en service	AMO + Entreprise désignée	2018 Février 2019

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Coût en euros HT
Etudes de faisabilité	25 357.00 €
Travaux amenée réseau gaz et adaptation au site existant	45 000.00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	52 790.00 €
Travaux de réalisation de l'unité de traitement du biogaz et de mise en œuvre de la pac	1 185 000 €
TOTAL	1 308 147.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

ADEME+ Région (études) : 5 000 € Région Occitanie (travaux) : 189 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Unité	Prix unitaire en € HT	Quantité annuelle estimée	Coût annuel estimé
Coût d'exploitation des nouveaux ouvrages				
Epuration du biogaz				
Electricité	kW	0,085	174 192	14 806 €
Eau potable	m3	1	50	65 €
Renouvellement des membranes	Forfait	2 500	1	2 500 €
Renouvellement du charbon actif en grains	Forfait	1 650	1	1 650 €
Pompe à chaleur				
Electricité	kW	0,085	472 877	40 195 €
TOTAL			57 501 €	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Désignation des prestations de maintenance annuelle	Qté	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL ANNUEL HT
Maintenance préventive complète (pièces)	1	13 300 €	13 300 €
Main d'œuvre maintenance préventive	1	3 000 €	3 000 €
Assistance téléphonique 24/24h et 7/7j avec astreinte	12	500€	6 000 €
TOTAL			22 300 €
Groupe surpresseur + Groupe froid : révision	3 500 € / 5 ans		
Groupe compresseur : changement bloc vis	13 700 € pas avant 24 000 h		

BILAN D'EXPLOITATION 2020

	Unité	Prix unitaire (€ HT)	Quantité annuelle	Coût annuel €
Bilan d'exploitation				
Coût d'exploitation et de maintenance des nouveaux				
ouvrages				72 906,00 €
Chauffage du méthaniseur				
Apport pompe à chaleur (boucle énergétique du site)	kWh	467848		
Apport complémentaire dénergie le ca séchéant (chaudières)	kWh	0		
Pertes et économies liées à la suppression de la cogénération				22 600,00 €
Electricité				27 600,00 €
Maintenance économisée sur le cogénérateur évacué				-5 000,00 €
Recettes liées à la revente du biométhane				280 523,84 €
Energie				
Biométhane	kWhPCS	0,13957 €	2009915	280 523,84 €
Analyse et location poste d'injection				66 596,00 €
Analyse et location poste d'injection	forfait	66 596 €1		66 596,00 €
TOTAL BILAN D'EXPLOITATION				118 421,84 €

Vers une station à énergie positive

De 2014 à 2018, le fonctionnement de l'usine a été optimisé de manière à réduire sa consommation énergétique. Ainsi, 400 Mwh/an ont été économisés sur 2 840.



Consommation énergétque équivalente à la consommation énergétique de 150 foyers *











Production de biogaz par digestion des boues en excès extraites des bassins Biologiques.



En 2019 le remplacement d'une filière de cogénération par une unité dépuration de biogaz et d'injection du biométhane produit dans le réseau de gaz naturel permet de restituer **87%** de l'énergie totale consommée par l'usine.



Objectif de la station verte : restituer 100% de l'énergie consommée sous forme d'énergie renouvelable

Production d'énergie photovoltaïque à hauteur de **0,5**% de la consommation électrique du site.



Production équivalente à la consommation énergétique de 0,75 foyer *

^{*} Consommation énergétique moyenne d'un foyer : 19 Mwh/an toute énergie confondue pour un foyer de 100 m2 et 4 personnes.

MERCI DE VOTRE ATTENTION.

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?

